



NOTATION DES ORGANISATIONS

TABLE DES MATIERES

1 - PREAMBULE.....	2
2 - CLASSEMENT DES ORGANISATIONS	2
2.1 - GROUPES COURSES CHALLENGE CDR77 / CREDIT AGRICOLE.....	2
2.2 - OBSERVATION DES COURSES	2
2.3 – CRITERES DE NOTATION	3
2.3.1 - <i>Points athlètes classés</i>	3
2.3.2 - <i>Communication</i>	4
2.3.2.1 Crédit Agricole	4
2.3.2.2 magasin ‘ Foulées ‘.....	4
2.3.2.3 Conseil Départemental de Seine et Marne.....	4
2.3.3 - <i>Organisation</i>	5
2.3.3.1 Sécurité.....	5
2.3.3.2 Ravitaillement et épongeage.....	5
2.3.3.3 Parcours, signalétique.....	5
2.3.3.4 Environnement.....	5
2.3.3.5 Classement : Juge Arbitre CDR.....	6
2.3.3.6 Classement: Classeur du Challenge.....	6
2.3.3.7 Coût.....	6
2.4 – CLASSEMENTS	7
3 - RECOMPENSES DES MEILLEURES ORGANISATIONS.....	7
4 - REALISATION DES CLASSEMENTS DU CHALLENGE.....	7
5 - CLASSEMENTS CLUBS	7
6 - RENOUELEMENT DES ORGANISATIONS.....	8
7 - CONSTITUTION DES GROUPES	8



NOTATION DES ORGANISATIONS

1 - PREAMBULE

Pour faire vivre ce challenge, chaque année la CDR77 recherche des aides financières de partenaires et conclut des accords avec les médias locaux.

L'ensemble des règles et devoirs à l'intention des organisateurs, édictés dans cette note, tiennent compte de ce fait.

La notation tiendra compte aussi des règles sanitaires en cours au jour de la course (entre autre sur les ravitaillements, l'affichage des classements challenge et des classements des courses).

2 - CLASSEMENT DES ORGANISATIONS

Chaque année, les organisateurs doivent formuler (ou reformuler) l'inscription de leur course au challenge.

2.1 - Groupes courses challenge CDR77 / Crédit Agricole

Les groupes de courses de ce challenge (complétée des relais comptant pour le challenge clubs et des championnats de demi-fond comptant pour le challenge individuel) sont définis en fonction du nombre d'arrivants lors de l'édition précédente.

Les courses sont ainsi classées en 3 groupes (A,B,C).

Les championnats de demi-fond sur Piste (3000m, 5000m et 10 000m)

- ➡ Catégorie P - Elles n'entrent pas dans le classement des organisations.

Les courses Relais.

- ➡ Catégorie R - Elles entrent dans le classement des organisations du groupe.

2.2 - Observation des courses

La Commission Départementale des Courses Running de Seine et Marne désigne l'officiel hors stade chargé d'assurer le contrôle de l'organisation. Il a pour rôle d'apprécier l'organisation de la compétition et a comme critères :

- ➡ Le respect du cahier des charges partenaires.
- ➡ La sécurité.
- ➡ Le ravitaillement et l'épongeage.
- ➡ Le parcours et la signalétique.
- ➡ L'environnement.
- ➡ Le classement.

Pour lui faciliter le travail vous devez lui fournir :

- ➡ Une personne de votre organisation qui pourra répondre à ses questions.
- ➡ Un bulletin publicitaire de votre épreuve.

- ➡ **A l'issue de la compétition il est souhaitable que l'organisateur participe à la rédaction du formulaire permettant la notation de l'organisation.**



NOTATION DES ORGANISATIONS

- Le juge devra renvoyer le rapport dans la semaine suivante à la compétition à Daniel Sigonneau (format excel), à l'organisateur et au Président de la CDR77.

2.3 – Critères de notation

2.3.1 - Points athlètes classés

- Est attribué 1pt pour 20 coureurs classés dans la course principale
De 1 à 9 on arrondit à la dizaine inférieure
De 10 à 19 on arrondit à la dizaine supérieure
Exemple :
153 = 8pts
257 = 13pts
645 = 32pts
- Est attribué 1pt pour 40 coureurs classés dans la ou les course(s) annexes
De 1 à 19 on arrondit au point inférieur
De 20 à 39 on arrondit au point supérieur
Exemple :
143 = 4pts
167 = 4pts
185 = 5pts
- Est attribué 1pt pour 40 coureurs classés dans la ou les course(s) jeunes
De 1 à 19 on arrondit à la dizaine inférieure
De 20 à 39 on arrondit à la dizaine supérieure
Exemple :
143 = 4pts
167 = 4pts
185 = 5pts

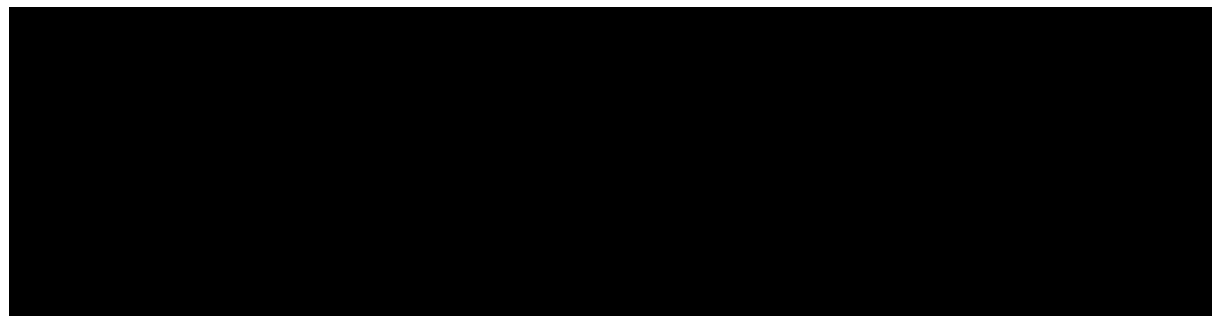
Les courses annexes et/ou les courses jeunes devront se dérouler au sein de la même organisation de l'épreuve principale, le même jour, et être ouvertes à toutes et à tous.



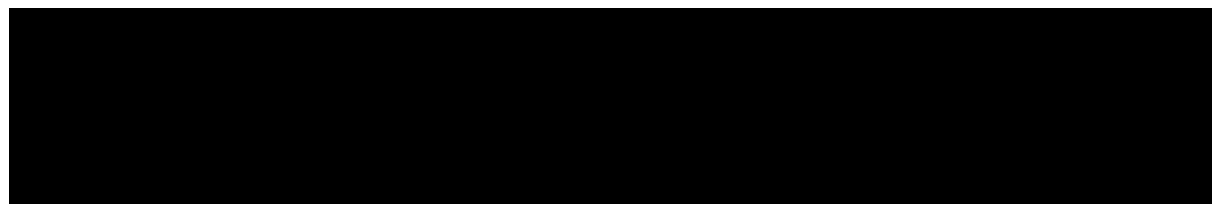
NOTATION DES ORGANISATIONS

2.3.2 - Communication

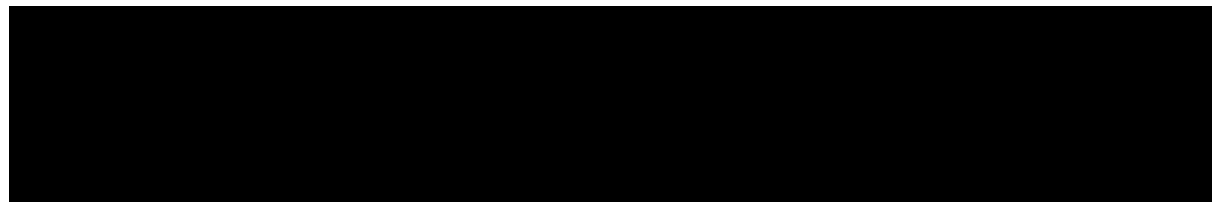
2.3.2.1 Crédit Agricole



2.3.2.2 magasin ' Foulées '



2.3.2.3 Conseil Départemental de Seine et Marne

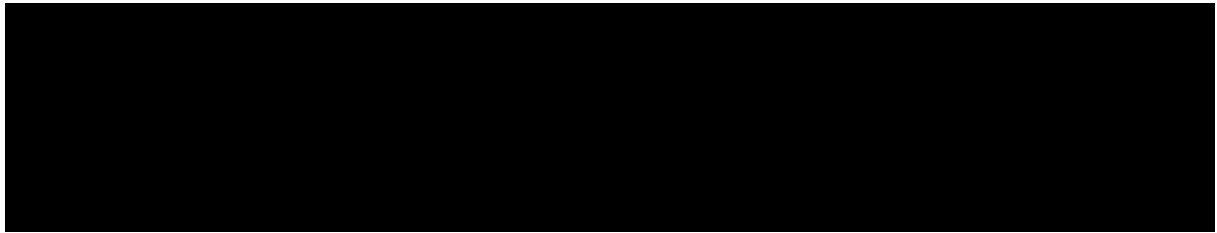




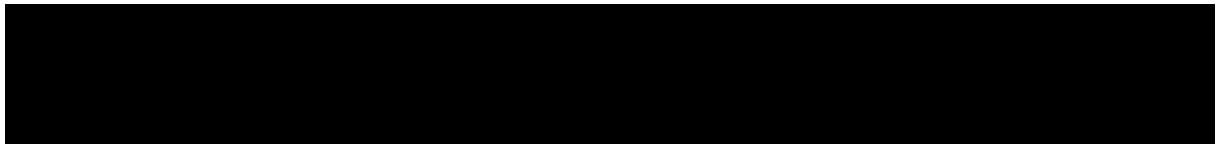
NOTATION DES ORGANISATIONS

2.3.3 - Organisation

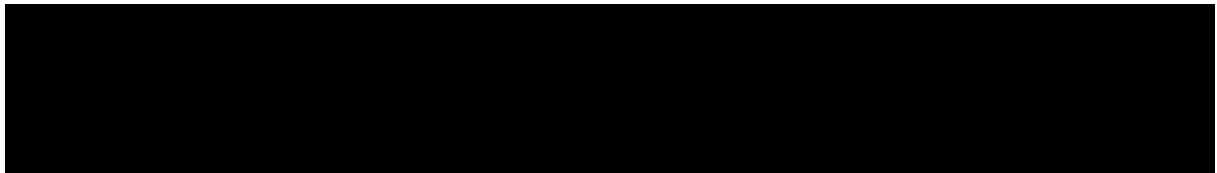
2.3.3.1 Sécurité



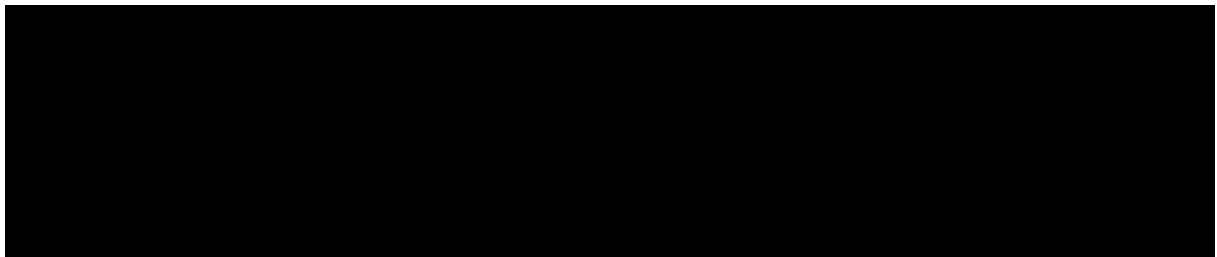
2.3.3.2 Ravitaillement et épongeage



2.3.3.3 Parcours, signalétique



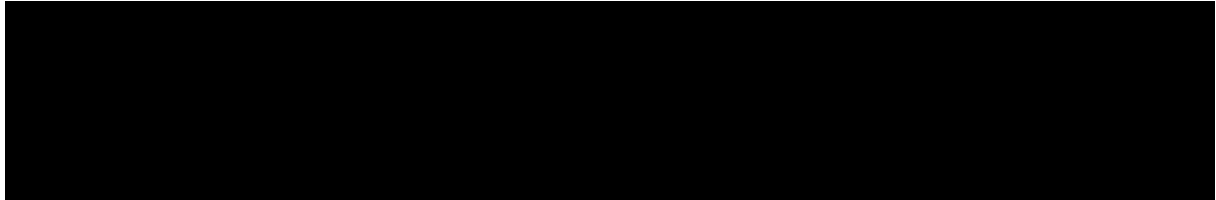
2.3.3.4 Environnement



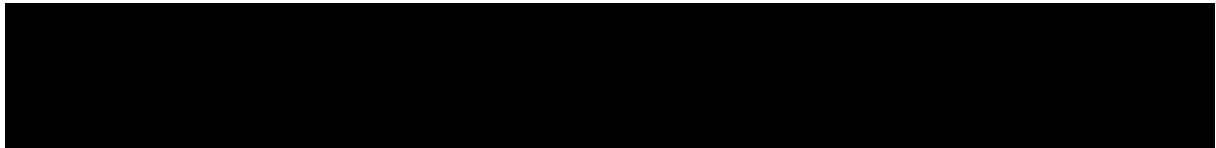


NOTATION DES ORGANISATIONS

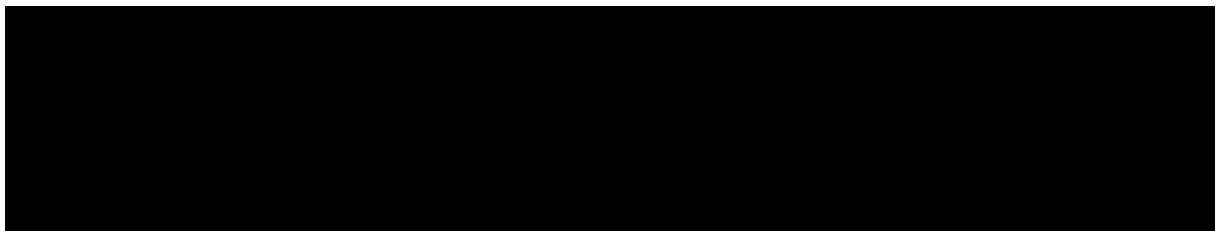
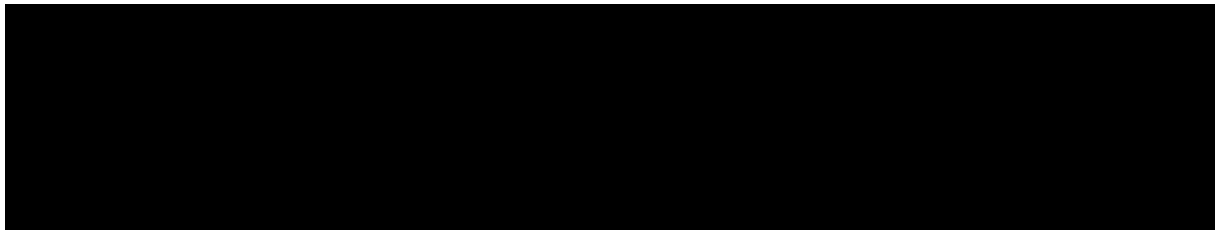
2.3.3.5 Classement : Juge Arbitre CDR



2.3.3.6 Classement: Classeur du Challenge



2.3.3.7 Coût





NOTATION DES ORGANISATIONS

2.4 – Classements

Un classement est établi dans chacun des groupes (A, B, C) par addition des points obtenus suivant les critères de notation définis ci-dessus.

En cas d'égalité de points, ce sera le nombre de points de communication qui départagera les organisations

Dans l'année, il faudra qu'un minimum de 8 organisations puissent se dérouler pour qu'un classement soit validé définitivement par la CDR77 et que les coureurs et les équipes puissent prétendre à des récompenses en fin de saison.

3 - RECOMPENSES DES MEILLEURES ORGANISATIONS

Une aide financière offerte par le CREDIT AGRICOLE DE LA BRIE-PICARDIE sera distribuée en fonction du rang obtenu dans sa catégorie :

- 5 premières A
- 5 premières B
- 5 premières C
- La première R

Le montant des récompenses dépend de la situation financière et de la générosité des partenaires.

IMPORTANT : Condition impérative pour prétendre à cette aide du CREDIT AGRICOLE DE LA BRIE-PICARDIE: **Une notation inférieure à 20 sur le critère communication sera éliminatoire.**

4 - REALISATION DES CLASSEMENTS DU CHALLENGE

Il est demandé de transmettre dans les meilleurs délais (au plus tard le lundi suivant la manifestation) les classements (*format Logica fichier nxtr*) à :

- PATRICK MONGAULT: Email: hors.stade@cdchs77.com ou patrick.mongault@wanadoo.fr et BERNARD CERAN : bernard.ceran@laposte.net

. Les fichiers des classements individuels de toutes les courses de votre manifestation.

- YVES SEIGNEURIC : Email : seigneuric.yves@orange.fr . pour le chargement sur le site fédéral (SIFFA)

5 - CLASSEMENTS CLUBS

Il est demandé aux organisations d'inclure dans leur règlement, des classements clubs identiques à ceux du challenge de SEINE ET MARNE, de les afficher, et de récompenser les meilleurs clubs (équipe et féminines).

Dans le cas d'un classement différent au challenge par équipe de la CDR77 , il ne sera comptabilisé aucun point.



NOTATION DES ORGANISATIONS

IMPORTANT : Il est obligatoire que les N° de licence apparaissent sur les classements provisoires et définitifs.

Le coureur dont le N° de licence n'apparaîtrait pas ne pourra prétendre à marquer des points aux classements du challenge.

6 - RENOUELEMENT DES ORGANISATIONS

Chaque année en fonction des non-renouvellements et des nouvelles demandes, les dernières organisations du challenge peuvent ne pas être retenues.

7 - CONSTITUTION DES GROUPES

Les groupes A, B et C sont réparties en nombre égaux de nombre courses (+ ou – 1 en cas de nombre non divisible par 3)

Patrick MONGAULT pour la CDR77 - NOTATION DES ORGANISATIONS

Le 15/12/2021
